

Extrait du site : CONDUITE ROUTIERE

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/conduite-routiere/spip.php?article161>

Intégrité nationale des épreuves des diplômes

- Espace enseignants - Diplomes - AVERTISSEMENT -

Date de mise en ligne : lundi 10 octobre 2011

CONDUITE ROUTIERE

Suite à des demandes répétées de plusieurs d'entre vous, je veux rappeler que les grilles d'évaluation sont nationales, rédigée et validées par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale.

Des correctifs peuvent y être apportés si des "coquilles" s'y sont glissées à la rédaction, ce fut déjà le cas.

A ce titre, il convient de les utiliser dans la forme telle que vous pouvez les découvrir sur ce site ; vous trouverez toujours la dernière version en cours.

N'hésitez pas à télécharger le fichier à votre souhait lorsque vous en avez l'utilité.